

la moitié de la force vient en contact avec l'ennemi. Dans l'air, sauf pour le service aérien de la marine, un très petit pourcentage est exposé à l'ennemi.

A cause de ce facteur, la vaste majorité du personnel de la marine doit être jeune, 45 ans au maximum, sauf dans des cas exceptionnels. Environ la moitié de l'armée doit être jeune, l'âge maximum des combattants ne devant pas dépasser 45 ans et, de préférence, si possible, 40 ans. L'autre moitié de l'armée (le personnel de soutien) pourrait servir efficacement jusqu'à 55 ans, sous réserve d'une bonne santé. Dans L'ARC la limite d'âge pour le personnel volant devrait être fixé autour de 45 ans pour les membres d'équipage et, pour les pilotes d'avions de chasse, elle serait très inférieure à cela. Le reste du personnel pourrait servir jusqu'à 55 ans sans nuire aux opérations.

L'unification poussera à invoquer de solides arguments pour fixer une limite uniforme pour tous, de sorte que pour plus de la moitié des membres des forces armées la limite d'âge sera trop élevée ou pas assez selon le compromis. L'unification ne sera donc pas rentable et pourra entraîner des difficultés dans les opérations.

Les différences de milieu affectent également la structure des grades et l'avancement. La marine a besoin d'un plus fort pourcentage de grades élevés pour hommes que l'aviation ou l'armée. Je m'explique. En cas d'urgence, un navire a besoin d'ordinaire de trois quarts. Chaque partie du navire, à cause du compartimentage, exige des premiers maîtres ou des quartiers-maîtres. Sous le régime unifié, la solution tentante mais mauvaise serait de mettre en commun tous les grades à tous les niveaux pour tous les milieux. Fatalement l'aviation et l'armée auront trop de sous-officiers et la marine pas assez.

Encore ici, cela modifie l'échelle des soldes, les prérogatives de grade et le reste. La marine a besoin d'une échelle de solde qui s'appuie plutôt sur le grade et moins sur les qualités professionnelles. L'ARC a besoin d'une échelle de solde qui se fonde beaucoup plus sur la spécialité que sur le grade. Les services opérationnels de l'armée, l'infanterie, les blindés et le reste, devraient avoir une échelle de solde qui s'inspire plus du grade que du métier tandis que pour les services de soutien ce serait tout le contraire.

• (9.50 p.m.)

Je crois qu'avec l'unification, cette souplesse est appelée à disparaître. Placer tout le monde sous une échelle unique de solde, c'est peut-être avantageux du point de vue de l'administration et, théoriquement, de l'économie et de

[M. Forrestall.]

l'efficacité, mais en pratique, c'est voué à l'échec. L'idéal, dans la marine, c'est que les hommes de même grade et de même métier soient payés le même montant. Ce n'est pas nécessairement vrai dans plusieurs autres milieux.

Mais le temps passe et je ne tiens pas à être le dernier orateur de la soirée. J'aimerais signaler au ministre que, dans sa forme actuelle, le bill créera au sein de la marine, le milieu que je connais le mieux, des privations et du ressentiment. En fait, on s'en irrite déjà. On ne comprend pas. Personne n'a cherché honnêtement à y faire comprendre les ramifications du bill. Le ministre sait comment on s'est élevé contre lui au cours de son voyage, l'automne dernier. Il est au courant des difficultés auxquelles il faut faire face.

Très bientôt, monsieur l'Orateur, et avant la fin du présent débat, j'espère—et il ne lui faut pas 65 pages de texte pour le faire—le ministre devra mettre ces hommes au courant des projets du gouvernement. Sommes-nous sur le point de renoncer à notre souveraineté nationale? Sommes-nous à la veille de supprimer la marine? D'après le ministre, n'a-t-elle plus aucun rôle à jouer?

Sommes-nous prêts à tout abandonner pour céder la place aux États-Unis? J'ai entendu une foule de rumeurs, dont beaucoup m'ont été confirmées par celui-ci ou celui-là, voulant que la structure de défense des États-Unis possède la capacité logistique de s'installer au pays et de prendre en charge nos bases et nos forces de défense. Je n'aime pas cela. Nous n'avons pas, je pense, à affecter 10 ou 12 p. 100 de notre produit national brut à notre structure de défense, mais je ne vois pas de mal à en dépenser 5 ou 6 p. 100. Nous en affectons environ 5.2 p. 100 à l'heure présente. Je ne crois pas que nous devions abandonner notre pays et abandonner à quelqu'un d'autre le soin de nous défendre.

J'espère que le ministre finira par trouver l'occasion de rassurer tous les résidents des provinces atlantiques quant aux intentions du gouvernement, étant donné surtout les répercussions économiques du bill. Il y aura toujours une marine, qu'on l'appelle commandement maritime ou que sais-je encore, mais nous espérons que ce ne sera rien de moins que ce qui existe à l'heure actuelle.

En terminant, je répète que nous, des provinces atlantiques, ne pouvons nous permettre de perdre l'avantage économique que représentent les traitements et les allocations des militaires de la région qui achètent chez-nous leurs fournitures et leurs provisions.

**M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek):** Monsieur l'Orateur, avant le souper, le député de Leeds (M. Matheson) conseillait